

**Le néveu de la maison combière**, par Charles Biermann – 1946 –

Texte extrait de l'ouvrage ci-dessous :

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

IX

---

LA  
MAISON PAYSANNE  
VAUDOISE

PAR

CHARLES BIERMANN

*Illustré par J.-L. et Suz. Biermann*



LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE

F. ROUGE & C<sup>ie</sup> S.A.

1946

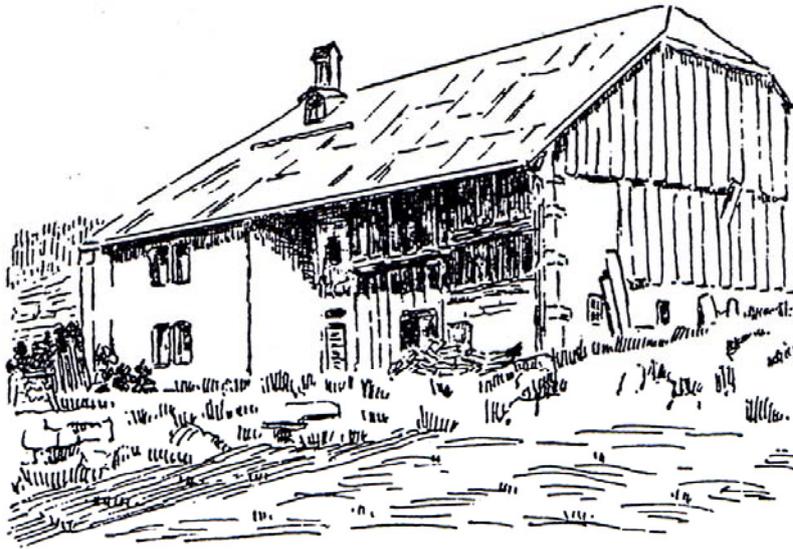
A la vallée de Joux, le *neveau* se présente sous deux formes : ouvert ou fermé. Ouvert, il correspond aux descriptions précédentes. Côté soleil, c'est-à-dire au sud-est, la grange ne s'aligne pas sur l'habitation ; quelquefois il en est de même de l'étable ; dans ce cas, le *neveau* est limité par le mur extérieur de celle-ci, avancé jusqu'au bord du toit. Régulièrement s'y ouvre la porte de l'appartement, par suppression du corridor d'entrée, ce qui fait accéder directement dans la cuisine. Le *neveau* a été maintenu même lors des réfections du rural, quand, par exemple, c'est le fer qui a remplacé le bois au-dessus de l'espace vide <sup>2</sup>.

Fermé : tantôt il s'agit d'une paroi de planches, qu'on enlève pendant l'été, qu'on pose à nouveau quand vient l'hiver, pour mieux abriter l'emplacement et le préserver de l'envahissement par la neige.

---

<sup>1</sup> J'adopte l'orthographe et la prononciation de la vallée de Joux, en dehors de laquelle je n'ai pas relevé l'emploi de ce mot.

<sup>2</sup> Pourtant les agrandissements nécessaires à l'étable ou à la grange se sont faits parfois à ses dépens.



MAISON A DERRIÈRE-LA-COTE (LE CHENIT)

avec *neveau* ouvert entre le logement et le mur extérieur de l'étable. Toit de tôle.

Tantôt la muraille se continue sur toute la longueur de la façade, et une porte cintrée, dans le genre des arcades de grange, y donne accès. En été, elle reste constamment ouverte et laisse voir les entrées particulières à chacun des éléments. Quand elle est fermée, en hiver, l'éclairage du *neveau* est assuré par une ou deux fenêtres<sup>1</sup>.

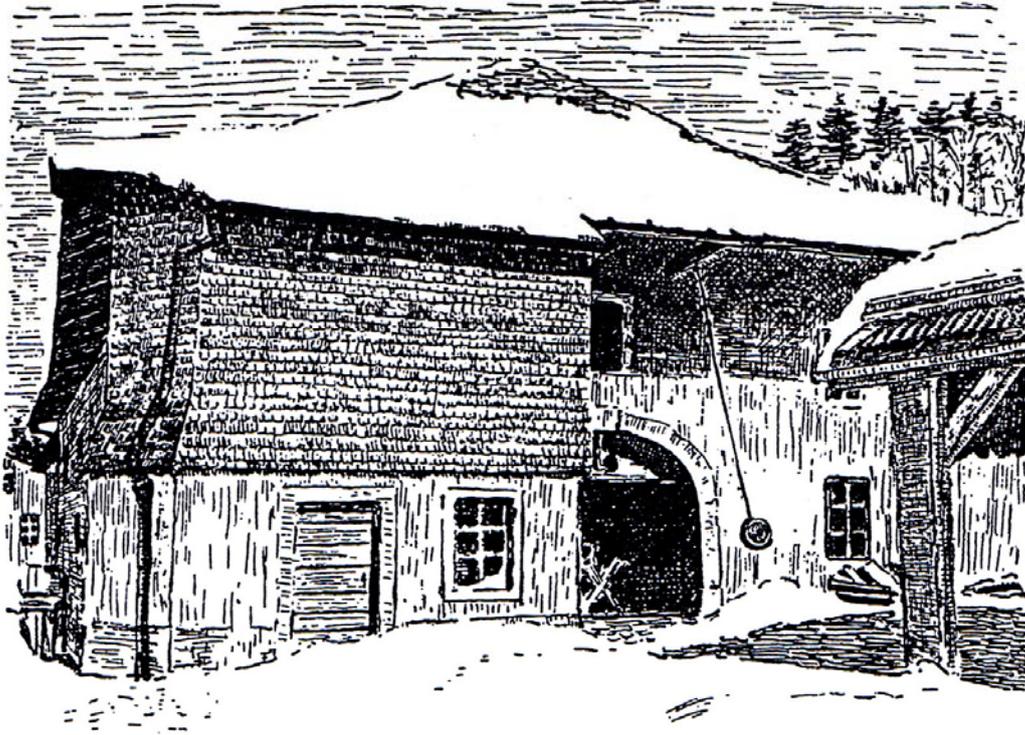
Le *neveau* peut avoir de grandes dimensions. J'en ai mesuré un, aux Crettets<sup>2</sup>, qui a 4 m. 20 de profondeur sur 7 m. 50 de largeur. Un autre, au Solliat<sup>3</sup>, a 3 m. 20 sur 7 m. 50, mais il se double d'un second, également fermé, à l'autre bout de la grange. Non seulement on y fait commodément son bois, ce qui est la principale occupation des paysans pendant l'hiver, les femmes y font aussi leurs lessives saisonnières ; à cet effet, on y trouve un bassin qui sert d'abreuvoir au bétail, bassin alimenté par la citerne, à moins qu'on n'ait l'avantage de posséder une source, comme c'est le cas au Plânoz<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Il semble que pour M. René Meylan (*La Vallée de Joux*, p. 73), seul le *neveau* fermé d'une paroi mobile soit encore un *neveau*. Pour l'espace compris derrière une muraille de maçonnerie, il emprunte l'expression *devant l'huis* de la maison jurassienne.

<sup>2</sup> Près des Charbonnières (commune du Lieu).

<sup>3</sup> Commune du Chenit.

<sup>4</sup> Dit aussi la Thomassette (comm. du Chenit). Une plaque commémorative en énumère les propriétaires successifs depuis 1568.



MAISON AU VILLAGE DE L'ABBAYE

avec *neveau* momentanément ouvert. A gauche, annexe pour l'écurie, avec une grande *chape* de *tavillons*.

Le *neveau* de la vallée de Joux trouve son pendant dans le Jura neuchâtelois et bernois, où cet espace, soit ouvert, soit fermé, s'appelle le *devant l'huis*, ou le *devant l'ota* (ou *oto*) ou encore simplement le *devant*<sup>1</sup>. Il nous fait penser surtout au *sulèr* de la maison de l'Engadine, d'où une grande porte fait passer le char de foin dans la grange, une plus petite mène à l'étable, une troisième conduit aux pièces habitées ; le *sulèr* forme l'atelier de la maison : c'est là qu'on tond les moutons, qu'on fait le bois, que la paysanne travaille son chanvre, que les enfants jouent<sup>2</sup>.

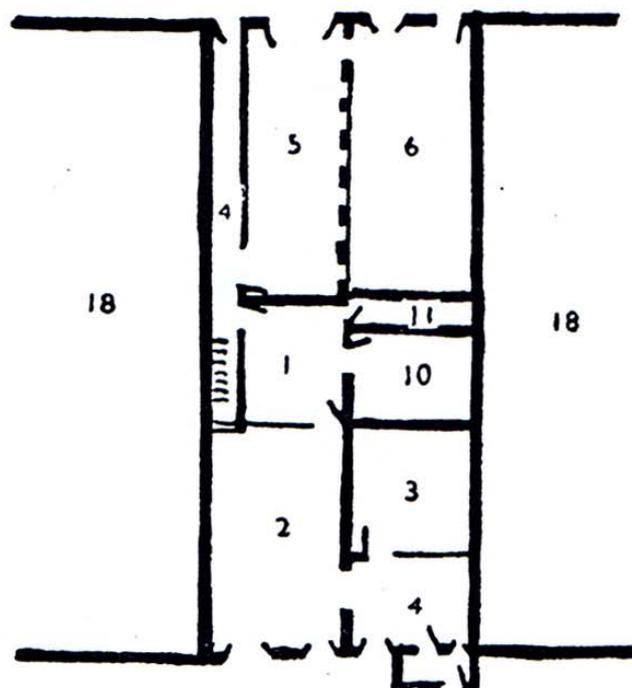
Voilà pour les gens ; pour les bêtes, il y a lieu de prendre quelques précautions ; l'écurie-étable étant en général placée à l'extrémité nord du bâtiment, la paroi terminale reste aveugle, pour éviter le refroidissement par une fenêtre ; de ce fait le local, maigrement

<sup>1</sup> Cf. HUNZIKER. *La maison suisse*, t. IV, le Jura, p. 124 et *passim*. Hunziker donne, p. 69, le plan d'une maison de Fiez avec un *nevo* ; je n'ai pas su en découvrir dans ce village.

<sup>2</sup> BROCKMANN-JEROSCH. *La maison paysanne suisse*, p. 84.

éclairé par les petites lucarnes des deux bouts, est sombre. On ne se contente pas de cette précaution ; on appuie contre cette paroi, en appentis, une remise, ouverte ou mieux fermée, qui fait matelas d'air. Les adjonctions successives que subit aujourd'hui la maison se font en général à cette place et ajoutent leur effet protecteur.

1. Cuisine.
2. Chambre de ménage, avec établis devant les fenêtres.
3. Chambre à coucher.
4. Vestibule avec tambour.
- 4' Corridor suivi de l'escalier de l'étage.
5. Grange.
6. Etable.
10. Cave.
11. W.-C.
18. Immeubles contigus.



MAISON DU VILLAGE DU LIEU  
bâtie en contiguïté, division longitudinale.